



FÊTE COMMUNALE

BROCANTE



THERDONNIENS

2.5€

LE MÈTRE

EXTÉRIEURS

3€

LE MÈTRE

PROFESSIONNELS

5€

LE MÈTRE



DIMANCHE

12 MAI 2024

ENTRÉE GRATUITE

Renseignements :
accueil-therdonne@orange.fr
Tél: 03.44.07.73.19

Inscriptions avant le 4 mai 2024

PERMANENCES :

DU 11 MARS AU 29 MAI SAUF 1ER AVRIL
LES LUNDIS ET JEUDIS DE 15H À 19H

en mairie

ET LES SAMEDIS 16/30 MARS, 6/20 AVRIL, 4 MAI A DE 9H30 À 12H

Attestation sur l'honneur

ATTESTATION DEVANT ÊTRE REMIS EN MAIRIE QUI SERA JOINT AU REGISTRE

NON, PRÉNOMS: NÉ(E) LE : À (VILLE):.....

ADRESSE:

CODE POSTAL: VILLE :

PORTABLE :/...../...../...../.....

TITULAIRE DE LA PIÈCE D'IDENTITÉ N° DÉLIVRÉE LE : PAR LA PREFECTURE DE :

DÉCLARÉ SUR L'HONNEUR : (SAUF POUR LES PROFESSIONNELS)

- DE NE PAS ÊTRE COMMERÇANT(E) ,
- DE NE VENDRE QUE DES OBJETS PERSONNELS ET USAGÉS (ARTICLE L310-2 DU CODE DE COMMERCE),
- DE NON-PARTICIPATION À 2 AUTRES MANIFESTATIONS DE MÊME NATURE AU COURS DE L'ANNÉE CIVILE (ARTICLE R321-9 DU CODE PÉNAL),
- AVOIR PRIS CONNAISSANCE ET ACCEPTER LE RÈGLEMENT DE LA MANIFESTATION INDIQUÉ ÇI DESSOUS.

FAIT À

LE

SIGNATURE :

TYPES DE PRODUITS VENDUS :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

TARIF: 2.5€ HABITANTS 3€ EXTÉRIEURS 5€ PROFESSIONNELS

CI-JOINT LE RÈGLEMENT DE € POUR L'EMPLACEMENT D'UNE LONGUEUR DE MÈTRES

CHÉQUE ESPÈCES

ACCOMPAGNÉ DE LA PHOTOCOPIE DE LA PIÈCE D'IDENTITÉ ET DU JUSTIFICATIF DE DOMICILE

À ADRESSER AVANT LE 4 MAI 2024

PERMANENCES :

DU 11 MARS AU 29 MAI SAUF 1ER AVRIL

LES LUNDIS ET JEUDIS DE 15H À 19H

ET LES SAMEDIS 16/30 MARS, 6/20 AVRIL, 4 MAI A DE 9H30 À 12H

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA PAS ÊTRE PRIS EN COMPTE.

CADRE RESERVÉ À L'ADMINISTRATION

OBSERVATIONS :

EMPLACEMENTS :



COUPON RÉSERVATION

EMPLACEMENTS :